

ETAT DESCRIPTIF DU BIEN LOUE

Lieu : Lieu-dit « MALLARET »

63250 CELLES SUR DUROLLE

Chalet de 30 m² « Classé 1 étoile pour une capacité de 4 personnes » article (D.324-2) du code du tourisme, par THERMAUVERGNE, organisme agréé par l'état pour les meublés de tourisme article (L.141-2).

Un séjour/cuisine comprenant : Une table, 4 chaises, un vaisselier, une commode, un divan, un WC.

Une Chambre comprenant : un lit double de 140, 2 lits superposés de 90, un placard/penderie, une table bar et ses 2 chaises, une salle d'eau (douche et lavabo)

Chauffage :

Deux radiateurs électriques fixes programmables. Un sèche-serviettes dans la salle d'eau. Un système de sécurité alarme gaz butane et co2 et un détecteur de fumée.

Matériel à votre disposition :

Réfrigérateur, plaque de cuisson 4 feux gaz, un micro-onde, un minifour électrique, un lave-vaisselle, une cafetière électrique, une bouilloire électrique, un grille-pain, une cocotte-minute, un service à fondue, un service à raclette, une TV, un lecteur DVD, un sèche-cheveux, un fer à repasser, une mini-table à repasser, un aspirateur, seau, balai et serpillière, un étendoir à linge. La vaisselle, le nécessaire de cuisine.

Sur demande possibilité de connexion Internet par CPL sur PC (supplément : 10€)

L'été :

Salon de jardin, parasol ou tonnelle, chaises relax et barbecue.

Le couchage :

Les couettes, une de 140x200 et deux de 90x200, traversins et oreillers sont fournis. Ils sont rangés dans le placard et dans le tiroir en bas des lits superposés.

A votre charge, n'oubliez pas !!

Les draps, taies d'oreillers et housses de couettes.

Le nécessaire de toilette

Les produits d'entretien pour les sols, pour la vaisselle ainsi que les torchons.

Si vous avez un enfant en bas âge, munissez-vous des accessoires indispensables (lit pliant chaise etc..) nous ne les fournissons pas.

Accueil :

A votre arrivée vous serez accueillis par les propriétaires, Mme et M. Bourmaud

Tel: 04 73 51 54 71, Portable: 06 76 99 16 28 ou par la personne désignée par les propriétaires en temps utile.

Départ :

Nous vous demandons, le matin de votre départ de bien vouloir

- 1) Transmettre aux prochains locataires un chalet aussi propre que possible (ménage à effectuer)
- 2) Remettre les clés aux propriétaires ou à la personne désignée par les propriétaires en temps utile.

PS : Sur demande exclusivement, il est possible de faire effectuer le ménage, d'avoir les draps, taies, housses de couettes et le nécessaire de toilette, nous contacter pour connaître le supplément en fonction de la demande.